

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 31 mars 2022

Convocation du :	25 mars 2022
Date d'affichage :	25 mars 2022
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	12
Votants :	17

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2022/03/18 (nomenclature 7.5)

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mars à dix-neuf heures cinquante, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - MAUJARRET Marie-Madeleine - CHATTARD-GISSEROT Thibault - LE BUHAN Erwan - GUILLEMOT Sébastien - GUILLOU-COROUGE Françoise - QUEMARD Bertrand - RUEN Pauline - LE FUR Corentin - AUBRY Charlène.

Absents excusés : POISSON François, LE CHANU Fabienne, BOQUEHO Stéphanie, COISY Thierry, HELLARD Hugo, MORIN Sabine, LE BRIS Isabelle, REPERANT Thibault, THERIN Emmanuel.

Procuration :

POISSON François à CHATTARD-GISSEROT Thibault;

HELLARD Hugo à AUBRY Isabelle;

COISY Thierry à CARRO Nicolas

MORIN Sabine à HAMON Jean-Paul

THERIN Emmanuel à GUILLOU-COROUGE Françoise

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Madame AUBRY Isabelle.

Objet : Subventions 2022 aux affaires scolaires.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les demandes de subventions formulées par les différents organismes et associations ainsi que le conseiller délégué aux affaires scolaires, Monsieur Bertrand Quémard, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

Affaires scolaires	Montant unitaire	Nombre 2022	Voté en 2022
Ecole publique Maternelle – Sorties scolaires	15 €	54	810,00 €
Ecole Notre-Dame Maternelle – Sorties scolaires	15 €	32	480,00 €
Ecole publique Elémentaire – Sorties scolaires	20 €	154	3 080,00 €
Ecole Notre-Dame Elémentaire – Sorties scolaires	20 €	50	1 000,00 €
Collège Le Volozen – Sorties scolaires	30 €	63	1 890,00 €
Collège -Lycée Jean XXIII – Sorties scolaires	30 €	99	2 970,00 €
Lycée Jean Monnet – Sorties scolaires	30 €	3	90,00 €
Autres établissements (hors Quintin) – Sorties scolaires	30 €	10	300,00 €
Ecole publique Elémentaire – Activités culturelles	Plafond		760,00 €
Ecole Notre-Dame Elémentaire – Activités culturelles	Plafond		760,00 €
Ecole Notre-Dame Maternelle – Fournitures	20 €	32	640,00 €
Ecole Notre-Dame Elémentaire – Fournitures	35 €	50	1 750,00 €
Ecole Notre-Dame – Supports pédagogiques	Forfait		3 800,00 €
Ecole Notre-Dame – Subvention de Fonctionnement	Plafond		90 000,00 €
Ecole Notre Dame - Subvention exceptionnelle liée au Covid	Forfait		
MJC – Animations pour les scolaires	Plafond		2 375,00 €
Cinéma « Le Rochonen » - Séances pour les scolaires	Plafond		2 375,00 €
TOTAL « Affaires scolaires »			113 080,00 €

Il est précisé que Monsieur Nicolas Carro, membre de l'association du Cinéma « Le Rochonen » n'a pas participé au débat ni au vote de cette subvention de 2375 € soit 15 voix « pour ».

Ont signé les membres présents.
 Pour expédition certifiée conforme.
 M. Le Maire
 Nicolas CARRO.

